



FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANIMATION 2026

JEUDIFS FESTIFS

NOM

PRÉNOM.....

.....

Courriel :

ACTIVITÉ

Métrage 3 mètres " 6 mètres "

Tarifs des redevances :

3 mètres : 15.60 pour les 4 soirées

6 mètres : 31.20 pour les 4 soirées

1.30 pour l'eau et 1.30 pour l'électricité

Règlement :

Par chèque à l'ordre du trésor public

Virement :

Espèce :

Électricité : OUI NON

Si oui prévoir un adaptateur

Eau : : OUI NON

Si oui prévoir raccordement et tuyau

La ville de Mérignac ne prête aucun matériel.

Dates des jeudis festifs et modalités d'installation :

Jeudi 2 juillet 2026

Jeudi 23 juillet 2026

Jeudi 6 août 2026

Jeudi 20 août 2026

Lieu de l'animation : Place Charles de Gaulle

Horaire d'installation : 16H

Ouverture de la manifestation au public 18H à 23H

Informations réglementaires :

La redevance sera à acquitter auprès du Régisseur placier pour l'ensemble des jeudis festifs en amont avant le 15 juin 2026.

La ville demande un chèque de caution de 100 Euros à l'ordre du Trésor public. Ce chèque sera encaissé si vous êtes absent sans justificatif.

Dossier à envoyer avant le 14 mars 2026.

Réponse de l'administration le 20 mars 2026.

Lors de votre inscription vous devez nous fournir les documents à jour :

- Extrait K-BIS
- Assurance sur le Domaine Public
- Carte de commerçants non sédentaire si vous ne résidez pas sur la commune
- Une copie de votre pièce d'identité

Envoi du dossier :

Soit par courrier à l'adresse ci-dessous :

Service commerces et événementiels de proximité

Mairie de Mérignac

60 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny

33700 MÉRIGNAC

Soit par mail sur la boite de service : commerce.proximite@merignac.com

Seuls les dossiers complets seront traités.

Nos manifestations sont zéro déchet.

Chaque commerçant doit démonter son stand après chaque animation et laisser l'emplacement propre.